



ON VOUS PROPOSE UN MARCHÉ DE DUPES !

Vous avez toutes et tous reçu de la sous direction du personnel un mail intitulé « **indemnité compensant les jours de repos travaillés** ».

Ce message prétend mettre en place l'une des quatre mesures concrètes « **en faveur du pouvoir d'achat des fonctionnaires** ».

C'est une duperie pure et simple.

1) C'est **une rupture unilatérale du protocole RTT de la DGCCRF** que nous avons signé avec le Directeur général de l'époque, M. GALLOT.

En effet, le formulaire de réponse qui vous a été remis subordonne l'accès au « pactole » à la possession ou à l'ouverture d'un Compte Épargne temps.

Or, la fiche n° 16 du protocole précise clairement que « Le CET est accessible à tous les fonctionnaires et agents de l'État (de toutes catégories et tous services). Nul n'est obligé d'y recourir (...) ». Pour un coup, l'obligation est flagrante !

Ce n'est pas la première fois que l'administration s'assoit sur les règles auxquelles elle a souscrit ; mais là, la ficelle est un peu grosse, d'autant qu'il faut s'attendre, si l'opération rencontre le succès souhaité par ses zélateurs, à voir fleurir dans les communications gouvernementales futures, la remise en cause de la réduction du temps de travail dans la Fonction Publique !...

D'autre part, il semblerait que la signature de ce document, quelque soit le choix effectué (oui ou non), recèle un caractère encore une fois obligatoire. Or, ce n'est pas le cas : le message de M. FORGET précise bien que seuls les CET ouverts **AU MOINS À LA DATE** de

Les fonctionnaires eux-mêmes n'en veulent plus !!!!



parution du décret qui instituera ce dispositif pourront en « bénéficier ». Ce qui peut, soit dit en passant, expliquer le climat de précipitation dans lequel baigne ce mic mac. Mais il est également fort probable que notre DG soit « sous pression » gouvernementale qui a, comme vous vous en doutez, tout intérêt pour les effets d'annonce, à ce que le dispositif fonctionne.

Ce n'est pas une mesure d'amélioration de votre pouvoir d'achat.

En réalité, « la possibilité de monétiser 4 jours de congés non pris en 2007 » revient à vous proposer, comme « cadeau » de puiser dans votre poche (vos droits à votre temps de loisir) pour vous remettre un « équivalent » monétaire. En bref, vous financez vous-mêmes l'aumône qu'on vous tend !

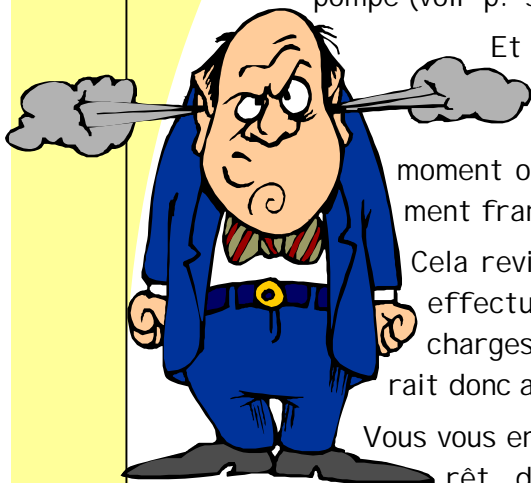
Au lendemain de l'augmentation - prise elle aussi dans l'urgence - de 140% du revenu de l'omni président, et de l'attitude de notre Ministre à propos de l'augmentation des prix à la pompe (voir p. suivante) il y a de quoi l'avoir mauvaise...

Et encore !!! Les sommes attribuées à chaque journée sont en données brutes (ce ne sera pas exactement la même chose sur vos fiches de paye). Or, ne pourrait t'on pas considérer qu'à partir du moment où l'on vous « paye » 4 jours de ces congés, vous allez nécessairement franchir le seuil de 1.600 heures de travail réglementaires ?

Cela reviendrait donc à vous rémunérer des heures supplémentaires déjà effectuées et donc, mesures de défiscalisation et non soumission aux charges sociales... le « brut » passerait donc au « net »...

Vous vous en doutez, ce n'est pas l'intérêt de l'administration et il faut s'attendre à ce que cette duplicité atteigne de nouveaux sommets : sans compter la volonté manifeste de « torpiller » le mouvement annoncé le 20 novembre dans la Fonction Publique, à la fin de la supercherie, « on » pourra sans vergogne affirmer dans les journaux affidés (télévisuels ou écrits) que le pouvoir d'achat des fonctionnaires, en masse, a augmenté en 2007 !!!

Or justement, si l'opération remporte le succès auquel on peut s'attendre, c'est parce que les agents - quelle que soit leur catégorie - vivent EUX, AU QUOTIDIEN, LA BAISSSE DE LEUR POUVOIR D'ACHAT.



dénonce la manipulation grossière de l'état de difficulté des salariés et des agents de la fonction publique.



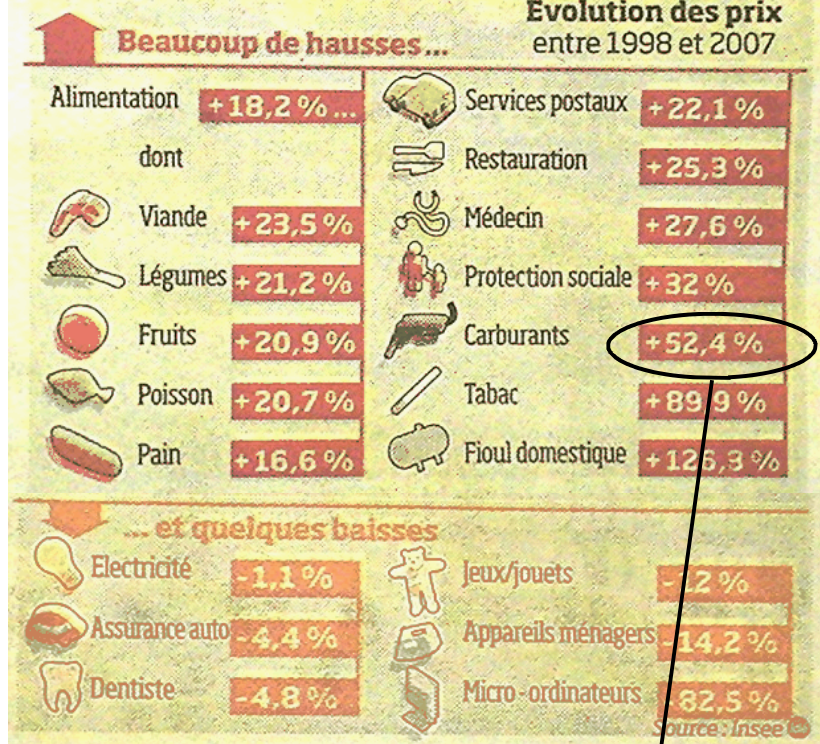
Avec sa Fédération Générale des Fonctionnaires, affirme que l'amélioration du pouvoir d'achat passe nécessairement par une augmentation substantielle du point d'indice et le fera savoir, avec les agents, le 20 novembre prochain.



Les prix à la consommation

Evolution des prix
entre 1998 et 2007

« Libération » du 5 novembre 2007



Notre brillante juriste
internationale de Ministre
a LA SOLUTION :

**FAITES
DU
VÉLO !!!**



Il faut vraiment avoir un QI surdimensionné
pour préférer pareille sottise !!!